



Verts Auvergne

Le journal de l'écologie politique



n° 56 - juin 2013- 2 € -

édito

« Un changement de cap s'impose »



Samedi 25 mai, le Conseil Fédéral d'Europe Ecologie Les Verts a adopté à la quasi unanimité un texte fort sur la situation de la France et de l'Europe et exigeant vis à vis du gouvernement français pour parvenir à arrêter l'engrenage d'intensification des crises actuelles : il prend acte des diverses avancées de ces douze derniers mois, fait le constat des nombreux problèmes restant à traiter, et enfin formule les propositions des écologistes pour les résoudre. Ce texte est aussi un rappel de la démarche actuelle d'EELV : les écologistes se sont engagés comme partenaire avec le Parti Socialiste en signant un accord programmatique aux législatives et en participant au Gouvernement.

A ce titre, **ils veulent contribuer à la réussite de l'actuelle mandature, mais ils n'en restent pas moins fidèles à leurs idées et une force permanente de propositions**, cherchant à convaincre du bien fondé de ces dernières, en s'appuyant notamment sur les dynamiques citoyennes de la société civile.

A titre d'exemples, le Gouvernement a renoncé à ramener en 2013 le déficit public à 3% du PIB (il devrait finalement être de 3,7%), remettant ainsi partiellement en cause le dogme de la réduction des dépenses publiques comme préalable à la résolution des crises actuelles, ceci conformément à de nombreuses études, y compris celles menées par des organismes aussi divers que l'OFCE ou le FMI. S'enfermer dans une spirale de rigueur et de récession ne ferait qu'accroître les inégalités et serait un frein aux politiques de transition écologique que nous appelons de nos vœux. Néanmoins, sans attendre un hypothétique retour de la croissance, il est urgent de mener une ambitieuse politique de solidarité ne laissant personne de côté, tout en prenant des mesures volontaristes pour réduire la dépendance de notre société aux énergies fossiles et fissiles, à cause de la raréfaction de ces ressources et aux dangers que leur usage fait peser sur le climat et l'environnement.

La mise en œuvre d'une « fiscalité écologique incitative » nous paraît aujourd'hui incontournable pour parvenir à ce résultat : en concrétisant le principe pollueur-payeur, elle encouragera les comportements vertueux et sera un formidable outil de sensibilisation et de responsabilisation des citoyens. Malheureusement, ce type de fiscalité est régulièrement présenté par certains de ses détracteurs comme injuste socialement, alors que ce n'est pas le cas dans la mesure où des politiques de redistribution des richesses sont aussi menées en parallèle. Et pour rassurer tous ceux qui ont peur des changements trop brutaux, la fiscalité écologique a vocation à être mise en place de façon progressive afin que les mutations qu'elle sous-tend aient le temps de voir le jour ; néanmoins, il nous faut anticiper ceux qui seront incontournables dans les années à venir et cesser de repousser le recours à la fiscalité écologique si l'on veut un jour en cueillir les fruits.

De nombreux autres sujets et propositions sont traités dans ce texte national que je vous invite à lire dans son intégralité en vous rendant à l'adresse internet <http://eelv.fr/2013/05/28/gouvernement-un-changement-de-cap-simpose/>.

À désormais moins d'un an des élections municipales, j'invite aussi tous les adhérents, coopérateurs et sympathisants d'EELV à prendre une part active dans cette échéance électorale de proximité au sein de leur commune, dans le cadre d'une liste écologiste autonome ou d'une liste d'union, le tout en lien avec le groupe local EELV dont ils dépendent. Pour retrouver ses lettres de noblesse, la politique a besoin de l'engagement des citoyens écologistes tels que vous qui avez le souci de l'intérêt général, aussi bien celui des générations actuelles que des générations futures.

Nicolas BONNET

- sommaire**
- 1 - édito de Nicolas Bonnet
 - 2 - PPRT de Montluçon
 - Magali Dubreuil, conseillère générale
 - Conseil Municipal de Montluçon
 - 3 - La transition énergétique, une révolution culturelle
 - La géothermie
 - 4 - Pojet Altriom
 - Haute-Loire : la nouvelle secrétaire EELV
 - 5 - Lettre des élus écologistes au Conseil Régional d'Auvergne
 - Pour une fiscalité juste, équitable et écologique
 - Vœu concernant les dangers contenus dans l'ANI
 - 6 - Petit zoom sur trois dossiers d'aides aux entreprises
 - Les infos culturelles de Nicole Rouaire
 - 7 - Plan Auvergne Egalité, ça avance
 - Un train rapide qui n'oublie personne
 - 8 - Le projet de PNR Sources et Gorges du Haut-Allier peut continuer
 - Langues régionales et politiques territoriales
 - 9 - La transition, à quel échelon ?
 - Vichy : l'alimentation au cœur du changement
 - 10 - Municipales 2014 :
 - Appel pour une alternative à Aurillac
 - Appel des écologistes clermontois pour un rassemblement citoyen
 - 11 - La transition, à quel échelon ? suite
 - du MOX au Blayais
 - manifestations mondiales contre Monsanto
 - 12 - Journée régionale de rencontre
 - journées d'été à Marseille
- dessins : Charlie Hebdo
photos : Dominique DUMAZEL, Gérard MATICHARD

PPRT de Montluçon : Le Plan « Pipeau » contre les Risques Technologiques d'All'Chem

Les Plans Particuliers d'Intervention (PPI) et les Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) sont supposés protéger les populations en réduisant les risques à la source dans les entreprises à risques et en maîtrisant l'urbanisme dans les zones à risques.

Dans le PPRT actuellement proposé autour d'All'Chem, ICPE-installation classée protection environnement-classé Seveso 2, le périmètre des zones à risque, ce risque fût-il faible, inclut des zones où, au lieu de maîtriser l'urbanisme et la densité de population autour d'All'Chem, on encourage au contraire le développement d'une zone commerciale recevant du public et impliquant une augmentation de stationnement et de circulation difficilement contrôlable. Pourtant, d'après la plaquette d'information rédigée par All'Chem en 2005, le dioxyde de soufre a des effets irréversibles à 800m au bout de 3 min d'exposition et des effets létaux à 385 m au bout de 10 min. Or le projet commercial se situe à moins de 450 m.

L'argument d'un porteur de projet unique pour l'aménagement ne sera pas suffisant à nos yeux pour gérer la population circulant dans les magasins (15 700m²) et parkings de 650 places.

D'autant qu'on relâche vraiment la vigilance envers ce porteur de projet.

En effet, très curieusement, le premier arrêté de permis de construire signé en décembre 2011 pour trois bâtiments commerciaux et un restaurant stipulait que 'le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser, par un bureau d'études compétent, une analyse des

effets toxiques potentiels sur la zone de parking précisant les recommandations appropriées vis-à-vis de la protection des personnes et s'engage à prendre en compte les préconisations de cette dernière. Le maître d'ouvrage remettra avec l'attestation d'ouverture de chantier l'analyse précitée, une note expliquant la prise en compte dans le projet des préconisations dues au titre ... de la dispersion atmosphérique sur le parking et les espaces extérieurs. Le cas échéant, il s'engage à déposer un permis de construire modificatif.

Dans un 2ème permis de construire, signé en septembre 2012, toute cette partie a curieusement disparu.

Question posée au maire lors du conseil municipal du 18 avril : ce paragraphe a-t-il disparu parce que l'étude a été réalisée et les préconisations suivies (si oui, merci de nous communiquer le rapport du Bureau d'études), ou pour ne pas gêner le porteur de projet ?

Réponse du maire : « Cette affaire est insupportable ! On empoisonne la vie de nos industriels depuis Seveso. Savez-vous combien il y a eu de morts à Seveso ? un seul : le directeur de l'usine qui s'est suicidé ! Tous ces plans ne servent à rien ».

Les habitants proches d'AZF, ou ceux de West au Texas où une explosion se produisait le même jour dans une usine d'engrais, entraînant 14 morts et 200 blessés partagent-ils cet avis ?

Claudy Aubert-Dassé

Magali DUBREUIL, conseillère générale de Cusset-nord

Suite au décès de René Bardet (maire PCF de Cusset) le 19 mars, Magali Dubreuil, 41 ans, sa remplaçante, a fait la connaissance de ses camarades conseillers généraux «sans

inquiétude » : « J'ai été bien accueillie dans le groupe majoritaire et bien orientée. Et je garde une totale liberté dans mes interventions, dans les sujets que j'ai envie d'aborder. Ça s'est passé en confiance, ce qui met à l'aise très vite ».

Si Magali Dubreuil est regardée avec attention, c'est parce qu'elle est la première conseillère générale Europe Écologie dans l'Allier. « Le groupe majoritaire du Conseil général a rajouté «écologistes» à son appellation de base «Parti communiste - Front de gauche - Républicains». Elle a pu choisir ses commissions et espère obtenir très vite une délégation générale dans le social, orientée vers les maisons départementales des personnes handicapées.

Vincent Fabre prend la suite de Claudy Aubert-Dassé au conseil municipal de Montluçon

Après 15 ans de mandat de conseillère municipale à Montluçon, toujours seule élue écologiste et dans l'opposition, Claudy Aubert-Dassé a décidé de démissionner pour se consacrer à la direction du département Génie Thermique et Energie de l'IUT de Montluçon.

Quel bilan sur ces 15 ans ?

Quelques éléments de **satisfaction** comme :

- la fourniture du service de transports des étudiants le dimanche soir (travail politique de l'élue, mais aussi travail technique avec enquête auprès des étudiants de l'IUT sur le nombre d'étudiants intéressés par ce service)
- l'obtention de l'élargissement à des représentants d'association environnementale dans le CLIS pour le PPRT, et dans le comité de suivi de pollution de Landis et Gyr
- l'organisation d'une conférence sur la mise en place de la redevance incitative sur les ordures ménagères à la cité administrative, avec le témoignage des expériences de Wallonie et de Besançon.
- la suppression du financement municipal de François Flick, pilote montluçon-nais, pour le Paris-Dakar
- la suppression du Trial en centre-ville en pleine pollution estivale à l'ozone
- les nouveaux logements en HQE et équipés solairement (la pédagogie par la répétition finit enfin par payer).

Quelques éléments de **regret** toutefois :

- Un aménagement du territoire complètement chaotique, voire irresponsable : urbanisation démesurée en zone Seveso avec Conservatoire de Musique et projets commerciaux, multiplex, boîte de nuit, etc...,
- pistes cyclables peu nombreuses et s'interrompant dangereusement,
- centre aquatique et stadium à perpète.
- Sécurisation en eau potable par l'interconnexion dangereusement retardée pour des raisons purement financières, en s'asseyant sur la solidarité et l'égalité de traitement avec les autres communes
- Déchets : toujours aucun pilotage mais gestion purement comptable, en traînant les pieds : prévention insignifiante des déchets, notamment pour déchets fermentescibles, toujours pas de redevance incitative

Lors de son dernier conseil municipal, Daniel Dugléry lui a rendu un bel hommage en saluant son honnêteté intellectuelle, son absence de démagogie et sa vision à 360° sur les dossiers municipaux.



La transition énergétique, une révolution culturelle ...

Le débat national sur la transition énergétique vient de débiter, il se terminera en juin 2013. Les enjeux sont importants et les décisions qui seront prises nous engagent jusqu'à l'horizon 2050 avec les étapes intermédiaires de 2020, 2030.

Depuis un siècle, les pays occidentaux se sont développés essentiellement grâce à la consommation outrancière des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) aujourd'hui nous sommes devant deux problèmes majeurs :

- l'épuisement des réserves d'hydrocarbures qui se traduit par la flambée des prix avec comme corollaires l'augmentation de la précarité énergétique et l'accentuation des tensions internationales qui provoquent le recours au conflit armé et au terrorisme pour le contrôle de la ressource.

- Les émissions de CO2 liées à leur combustion mettent en péril les grands équilibres de la biosphère et nous placent sous la menace d'un emballement climatique majeur qui provoquera l'exode de millions de réfugiés climatiques.

L'urgence est telle que nous devons dès à présent renoncer à l'utilisation des énergies fossiles et surtout abandonner l'illusion que nous pourrions continuer à chercher toujours plus loin, toujours plus profond un hypothétique salut. En France cette situation est encore plus préoccupante car nous devons en plus renoncer au nucléaire pour la production d'électricité.

La transition énergétique n'est pas le simple remplacement des énergies fossiles et fissiles par des énergies renouvelables avec un zeste d'efficacité et de sobriété énergétique.

La transition énergétique c'est tourner progressivement la page des énergies fossiles et fissiles, tout en réduisant considérablement nos consommations pour que chacun dispose d'un «minimum vital énergétique» à partir de sources renouvelables. Relever ce défi très ambitieux nécessitera une véritable révolution culturelle.

Nous devons revoir notre rapport à l'énergie et son usage pour qu'elle ne soit plus considérée comme une marchandise que l'on consomme en fonction de ses moyens, mais un bien commun précieux et rare que l'on utilise pour répondre à nos besoins essentiels. La transition énergétique aura des répercussions dans tous les domaines (transport, habitat, industrie, agriculture, santé...) elle affectera notre quotidien mais aussi l'organisation de la société. Durant tout le siècle dernier, la manne de ces énergies de stock (fossiles et ou fissiles) a permis au capitalisme d'asseoir son modèle économique structuré autour du consumérisme, d'imposer les dogmes de la croissance émanicipatrice, du progrès libérateur.

Cette nécessaire conversion n'est pas une mode, un caprice de spécialistes ou de technocrates en manque de notoriété, c'est une nécessité qui est dictée par des réalités : géologiques, économiques, sociales et environnementales.

Cette mutation n'est pas facile car notre société a été lourdement impactée

par nos comportements énergivores. Nous devons revoir nos pratiques dictées par des décennies où l'énergie était abondante, facile d'accès et pas chère. Pour tout un chacun, le quotidien, l'imaginaire, les modes de vie ont été imprégnés de ce conditionnement. Hier l'énergie n'était pas déterminante dans nos choix, elle n'était pas un obstacle dans la satisfaction de nos envies : habiter loin de son lieu de travail, se chauffer à l'électricité ou chauffer une passoire thermique, manger des produits hors saison venant de l'autre bout du monde n'était pas un problème. Aujourd'hui, aveuglés par notre addiction pour l'énergie, nous sommes dans une quête irrationnelle d'énergies de remplacement. Pour certains les agrocarburants, les gaz de schiste, le gaz de houille sont perçus comme une aubaine susceptible de faire reculer l'échéance de la crise énergétique.

Il serait trop réducteur de penser que la transition énergétique est seulement une affaire de techniques et de technologies, c'est un choix de société. Sa réussite dépendra de notre capacité à nous affranchir de la culture d'un modèle où le plus est le mieux, où la nouveauté est forcément une avancée, où l'augmentation de la consommation est synonyme de progrès social, où le citoyen est un consommateur docile.

La France prisonnière d'un système centralisé peine à s'engager dans la transition énergétique, plusieurs pays européens en mesurent actuellement les avantages : recul du chômage, développement local, excédent du commerce extérieur...

La réduction de nos consommations, la mise en place des énergies renouvelables ne peut pas se faire à travers de grands programmes nationaux. Appliqués sur le terrain, ils deviennent inefficaces et mêmes parfois contre-productifs. Les objectifs internationaux, européens ou nationaux, doivent se penser et s'appliquer au plus près des lieux de vie, là où les besoins s'expriment en fonction des ressources disponibles. Ce premier niveau de mise en œuvre doit être utilement relayé par la Région qui détient les compétences en matière d'aménagement, formation...

Les territoires avec les collectivités et leurs habitants sont en capacité de s'approprier la question de l'énergie. Plutôt les intelligences du terrain que celles des élites. Sortir de l'enfermement de consommateur-client et devenir des acteurs responsables capables de décider, de s'impliquer concrètement dans des projets locaux de production et/ou d'économies d'énergies, voilà bien des enjeux enthousiasmants.

Saisissons cette opportunité pour donner du sens à une société bloquée, en désérence, pour sortir de chacun pour soi, pour ouvrir une voie salutaire qui relocalise l'économie.

Michel Forestier

«La géothermie doit prendre toute sa place dans la transition énergétique»

C'est en ces termes que le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie Delphine Batho a titré son édito dans la revue Géosciences du BRGM, bureau de recherches géologiques et minières. Elle souhaite diriger les «investissements d'avenir» vers la recherche et le développement des technologies de séquestration et de stockage de CO2, du stockage d'énergie et de la géothermie.

Elle vient d'accorder **un permis exclusif d'exploration en géothermie profonde en vue d'une exploitation industrielle pour produire de l'électricité dans l'Est du Cantal.**

Pour la société Electerre de France, bénéficiaire de ce permis, il s'agit d'enjeux géoscientifiques, techniques et économiques importants, puisque ces premiers forages à des profondeurs de 2000 à 5000 m permettront de développer des méthodes d'exploration, construire, exploiter des centrales géothermiques reproductibles. Ils devront maîtriser la gestion des réservoirs géothermiques et les impacts de leur exploitation sur l'environnement.

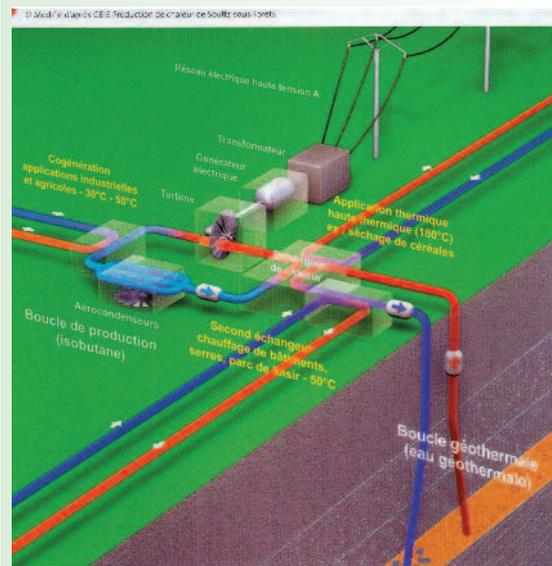


Schéma géothermie en co-génération électricité et chaleur

C'est donc la région de Chaudes-Aigues dans le Cantal, là où jaillissent des sources de 30° à 82°, qui va devenir ce laboratoire grandeur nature pour ce «saut de connaissances géoscientifiques» ! Car il s'agit de «maximiser l'énergie produite à partir d'une source chaude dont la température est fixe.» Cette région fait partie du rift ouest-européen allant du sud du Massif Central et s'étendant en Allemagne, jusqu'à Dresde, et, de la réussite des explorations, dépendront les futures et nombreuses implantations..

Magré les propos rassurants («il n'y aura pas de fracturation hydraulique»), et dès qu'on se penche sur le site pilote de Soultz-la-Forêt en Alsace, qui utilise la technologie EGS, il y a quand même quelques risques. L'«Enhanced (ou Engineered) Geothermal System» ou «Systèmes géothermiques stimulés» vise à exploiter la géothermie des roches profondes naturellement fracturées.

La microsismicité est inhérente à *suite page 9*

Déchets : Projet ALTRIOM

observations et propositions d'EELV Hte Loire

L'appel d'offre pour le projet ALTRIOM a été lancé par un groupement constitué autour de l'Agglo du Puy-en-Velay, du SICTOM Emblavez-Meygal, du SICTOM des Monts du Forez et de la Communauté de Communes du Pays de Saugues, pour le traitement des ordures ménagères résiduelles de ces collectivités.

L'installation proposée comprend :

- une unité de tri mécanique et optique des déchets ;
- une unité de compostage et d'affinage
- un atelier de fabrication de combustible solide à partir de déchets.

Ce projet constitue une amélioration par rapport à la situation actuelle, pour autant nous ne pouvons le valider les yeux fermés sans analyser sa cohérence sur le long terme. Nous appréhendons ce projet dans une approche globale qui intègre aussi bien l'amont (production des déchets, collecte) que l'aval (valorisation, traitement des déchets ultimes). Ainsi ce projet s'insère dans un contexte local défavorable sur les points suivants :

La mise en place récente de conteneurs collectifs sur l'Agglomération du Puy n'est pas la solution la plus performante en matière de tri des recyclables.

L'absence de collecte sélective de la matière organique fermentescible

L'absence d'une collecte digne de ce nom pour les déchets toxiques en quantités dispersées (DTQD).

L'absence de site pour l'implantation d'un CET de classe 2.

Au niveau des déclarations d'intention ce projet paraît satisfaisant car il intègre les objectifs - du plan Climat programmant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, - du Grenelle de l'Environnement de réduction des déchets à la source, - de La Directive Européenne de 1999 fixant à

35 % la quantité maximale de déchets biodégradables admis en 2015 dans les centres de stockage de classe 2.

Analyse et propositions.

1. Capacité de traitement.

Cette installation est prévue pour traiter annuellement : 40 000 t de déchets ménagers résiduels et 10 000 t de refus de tri de déchets professionnels. Cette capacité correspond à un dépassement de 60% des besoins initiaux de 25 000 t/an.

Avec une telle surcapacité, pour maintenir son équilibre économique cette installation ne pourra pas respecter son engagement de traiter uniquement les déchets du département, ni les préconisations d'incitation à la réduction des déchets à la source de 5% /an.

Il ne faudrait pas que ce projet, sous couvert de rentabilité, devienne une impasse et ferme la porte à la mise en place d'une redevance incitative qui augmente l'efficacité du tri tout en diminuant les quantités d'ordures produites.

Nous proposons de ramener la capacité de cette installation à 25 000 t/an et 10 000 t de refus de tri de déchets professionnels. Ces ordures traitées devront provenir exclusivement du département de la Hte Loire et devront avoir fait l'objet d'une collecte sélective préalable performante.

2. Compost.

Nous émettons des réserves sur la qualité du compost issu de ce type d'installation. D'ailleurs dans le dossier, l'utilisation en agriculture est simplement évoquée sans aucun chiffrage sur les débouchés.

L'arrêté du 21 août 2007 rend obligatoire l'application de la norme française « Amendements organiques - dénomination, spécifications et marquage » Il s'agit d'une norme économique passoire qui permet des saturations de certains éléments métalliques

en 25 ans d'épandage et qui autorise par exemple 2,7 kg de plastiques par m³ de compost : elle n'oblige à aucune efficacité agronomique du compost produit, elle n'est pas apte à assurer correctement un retour qualitatif des matières organiques sur les terres arables.

Concrètement cela signifierait pollution des sols, de l'eau et des aliments produits. **Nous proposons: une collecte sélective de la matière organique fermentescible et/ou un compostage individuel et/ou collectif.**

3. Fraction des déchets non recyclables
Ces déchets sont pudiquement appelés « Combustibles Solides Résiduels ». Cette appellation constitue un abus de langage car ce produit est à ce jour classé comme déchet. **Nous proposons : d'utiliser ces déchets comme produits de substitution énergétique de manière expérimentale en cimenterie sous couvert d'un protocole d'étude permettant d'établir leur stabilité et homogénéité dans le temps et l'incidence qu'ils ont sur la composition des rejets des cimenteries.**

De prévoir la mise en place rapide d'un centre d'enfouissement de classe 2 sur la partie centrale du département capable d'accueillir ces déchets en cas d'expérimentation défavorable.

4. CLIS - Il est essentiel que soit constituée une commission de suivi qui dispose des moyens d'investigations nécessaires pour vérifier le respect des normes en vigueur et du cahier des charges aussi bien au niveau des matières entrantes que du process et des produits sortants.

Michel Forestier



Celline Gacon a été élue secrétaire départementale le 1er mars 2013. Elle s'est adressée aux «amis et amies de l'écologie» :

Le grand « retard » du département pouvait jusque-là être un atout écologique d'enclavement, sans industrie lourde, sans nucléaire -quelques traces encore de la Cogéma-, avec des petites exploitations agricoles diversifiées, une merveilleuse nature encore préservée... mais toujours pas capable de s'occuper de ses poubelles.

Cet atout n'en est plus un et nous avons vu ces dernières années des intérêts privés chercher à exploiter tel le bois, sans le recul nécessaire à son bon usage, tel certains terrains sur lesquels serait stockée une quantité toujours plus importante de déchets, sans volonté de diminution et d'éducation citoyenne.

Que dire aussi de cette chambre d'agriculture obligée de

Haute-Loire : la nouvelle secrétaire EELV

prendre en compte l'agriculture biologique, mais son nouveau président, du même acabit que son prédécesseur aura-t-il l'exigence qu'aucun pesticide ne vienne souiller le fleuve et ses affluents ?

Même si parfois nous pouvons douter de la perspicacité de la présence d'écologistes dans le gouvernement, nous sommes là pour leur rappeler leurs engagements de sortir du nucléaire civil et militaire qui est pour les écologistes un principe fondamental qui ne saurait accepter de retard dans sa mise en application.

Nous pouvons nous réjouir du nouveau mode de scrutin qui imposera enfin la parité dans les Conseils départementaux, regrettons quand même que la proportionnelle ne s'y applique pas !

Maintenant, les prises de conscience sont là ; à nous d'impulser l'élan créatif ; l'enthousiasme qui nous anime, pour que cette conscience ne se transforme pas en simple couche de peinture verte.

Notre nombre sera un atout.

La transition, à quel échelon ?

Penser la transition en termes de sobriété, d'efficacité et d'énergies renouvelables a des conséquences majeures quant à l'organisation territoriale du pays. Pour la France jacobine et centralisatrice, la transition énergétique pourrait alors prendre l'allure d'une révolution.

1- Sobriété et bassins de vie : la définition, la sélection et la hiérarchisation des besoins ne peut s'effectuer qu'au niveau local, qu'au niveau d'un territoire, de ses ressources et conditions climatiques.

En milieu urbain, le «bassin de vie» correspond à la communauté urbaine ou la communauté d'agglomération, élargie si nécessaire aux communautés de communes les plus proches, instituées en réaction au poids trop lourd du cœur d'agglomération.

En milieu rural, la notion de pays devrait donner du poids à des intercommunalités parfois trop faibles pour initier des actions significatives.

Chacun de ces bassins de vie devrait être à même de couvrir un territoire géographique, climatique et économique cohérent afin de pouvoir travailler sur son autonomie et sa résilience énergétique.

La seule notion de bassin de vie ne peut pas suffire; elle doit s'accompagner de **réformes institutionnelles fortes destinées à renforcer l'autonomie décisionnelle et fiscale de ces territoires** : un bloc de compétence stratégique «climat-énergie» devrait notamment regrouper les compétences urbanisme, environnement, aménagement, équipement, mobilité.

C'est aussi à l'échelle et au prisme de ces bassins de vie que sera analysé le « métabolisme » des territoires (énergétique et matériel) : mesurer les flux énergétiques d'un territoire dans ses échanges avec les autres territoires, sa consommation énergétique comme sa production de déchets permettra d'évaluer le degré

suite page 11

Vichy : l'alimentation au cœur du changement

Avec la froideur d'une Standard & Poors du poisson pané, l'UFCV Que Choisir a choisi de classer Vichy à l'avant-dernier rang des villes d'Auvergne pour la qualité nutritionnelle de ses cantines avec une note (12,7), décidément fort insuffisante. Focalisée sur des critères strictement nutritionnels, l'enquête omet des enjeux fondamentaux : elle ne pose pas la question des labels, des circuits courts ou du bio, de la saisonnalité des productions, ni des retombées économiques et sociales pour les territoires... Autant de raisons de comprendre la surprise vichyssoise, dans une ville où des progrès ont été accomplis depuis 2008 : retenons les 20% de produits Bio (dont le pain) ainsi que les campagnes d'animation-sensibilisation au goût et à la qualité des aliments.

L'alimentation est au cœur de bien des débats ; elle est l'une des clefs du changement, à Vichy notamment. Et ce, sur trois points.

- **L'alimentation est au cœur du vivre-ensemble**, elle est un terrain de partage, l'un des espaces de la transmission, celui du lien entre les cultures et les générations, entre les personnes et leur environnement.

Apprendre à bien manger, c'est apprendre à prendre soin de soi, des autres

et du monde, à être et vivre en société. C'est une éducation à la responsabilité.

- **L'alimentation est au cœur de l'économie locale**. A la responsabilité répond la proximité, et donc la logique agricole du circuit court entre le jardin et l'assiette. Qui dit circuit court dit :

- diminution des émissions de gaz à effet de serre, économies d'énergie et protection du climat - création et protection des emplois locaux : le passage en bio crée 40% de travail en plus que l'agriculture conventionnelle.

L'adoption par le Conseil général de l'Allier de l'initiative Agrilocal.fr, une plateforme de mise en relation directe des producteurs locaux et des acheteurs publics dans le cadre d'une procédure de marché adapté, est un premier pas ; comme une idée à creuser à tous les échelons. Mais il faut aller plus loin et plus vite en se servant de ce levier unique de la commande publique : comment faire en sorte que l'argent de nos impôts et contributions fasse fleurir nos champs, nos assiettes et nos emplois dans la région de Vichy ?

- **Enfin, l'alimentation est au cœur de la transition écologique**. Rappelons qu'en 2008, la pression sur les sols et les ressources - et incidemment la montée des prix agricoles - fut l'une des causes du grand dérèglement financier.

«La géothermie doit prendre toute sa place...»

suite de la page 3

cette technique de «stimulation» (*ça faisait pourtant moins peur que la fracturation !*) car les mécanismes mis en jeu lors des stimulations hydrauliques modifient localement les contraintes pouvant être à l'origine de déformations/glissements. «Ces microséismes se produisent lors de l'exploitation, en lien avec les pressions de réinjection, les changements brutaux de débits d'exploitation, l'évolution des contraintes thermiques ou l'évolution des propriétés des fractures.»

Parmi les inconvénients de cette technologie, il faut rajouter la concentration d'éléments chimiques utilisés pour «optimiser la porosité des failles».

Le projet de Chaudes-Aigues prévoit donc une distance minimum de 2 km de la station thermique. Sera-t-elle suffisante pour ne pas subir tous ces risques ?

On voit que, cependant loin de la dangerosité du nucléaire, les énergies renouvelables ne sont pas exemptes de problèmes.

Dominique Dumazel

fin mai : Deux nouvelles demandes de permis exclusifs de recherches de gîtes géothermiques de haute température ont été présentées par la société Fonroche Géothermie dont un dit "de Cézallier" situé sur les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. La superficie couverte par ce permis est 1.044 km2...



Si la crise est globale, les clefs de sortie peuvent être locales : si l'on veut ramener le robinet de la commande publique vers nos territoires, encore nous faut-il - trouver des terres pour le maraîchage (et donc préserver nos terres agricoles)- former des agriculteurs - acquérir des outils de transformation

C'est alors que s'ouvre la question du rôle et des compétences de notre communauté d'agglomération. Débat assurément crucial en vue des prochaines échéances électorales.

François Skvor

Appel pour une alternative à Aurillac

Aurillac Ville Eco-Citoyenne

Nous avons décidé de nous présenter aux élections municipales d'Aurillac en 2014.

Nous, citoyens, au-delà des appartenances, revendiquons notre attachement à la gauche et savons ce que gauche veut dire :

- Un combat frontal face aux marchés financiers, qui imposent leurs logiques de profit aux États et démolissent les acquis sociaux, laissant des dégâts considérables en termes d'emploi et de niveau de vie.
- Une opposition farouche aux puissances de l'argent qui dénie les enjeux écologiques majeurs.
- Une présence permanente quand il s'agit de défendre l'autre, l'étranger, le minoritaire, le faible, celui qui est « différent ».
- Une recherche vers d'autres possibles : consommer moins et mieux, redonner une place aux « vraies richesses », mutualiser les moyens, relocaliser l'économie, favoriser la proximité.

Nous savons aussi que les temps sont durs et les marges de manœuvre étroites. Mais il n'y a pas de fatalité.

Entre les citoyens déçus et déboussolés et les professionnels de la politique, le fossé se creuse d'échance en échance. Reste une rencontre qui continue de concerner les gens, c'est celle de l'élection municipale, dernière élection de proximité.

Avec une volonté d'ouverture et de dialogue, nous souhaitons associer tous les citoyens concernés pour construire un projet local qui tienne compte à la fois des contraintes d'aujourd'hui et des enjeux pour demain. Dans tous les domaines de compétence de la municipalité et de la CABA, nous voulons porter des idées originales et ambitieuses.

Surtout, nous vous proposons une autre pratique de la politique, si nous arrivons aux fonctions municipales, avec une transparence et une concertation permanente. Car nous savons aussi ce que démocratie pourrait vouloir dire.

À vous de nous rejoindre, agir restant un bon remède à l'amertume.

rendez-vous sur <http://cantal.eelv.fr>



Clermontoises et Clermontois, en mars 2014, vous allez choisir une nouvelle équipe municipale

A Clermont-Ferrand, les élu-e-s Europe Ecologie – Les Verts (Odile Vignal, Yves Reverseau, Danielle Auroi, Roger Girard, Martine Rembert-Mantelet), dans la majorité municipale et de l'agglomération, ont joué un rôle déterminant sur de nombreux dossiers : l'amélioration des déplacements, les économies d'énergie, la concertation avec les Conseils de la Vie Locale le logement social, la prise en compte d'un développement durable, de la qualité de l'air, du bruit, de la biodiversité...

Pour autant ils n'ont pas toujours été écoutés : les commerces de la ville sont menacés par le gigantesque Carré Jaude 2, il n'y a toujours pas de bio dans nos cantines, la concertation sur les nouveaux rythmes scolaires a été insuffisante... par exemple.

Aujourd'hui, ils s'inquiètent d'une pratique démocratique insuffisante, et d'une dangereuse hésitation à affronter résolument les enjeux environnementaux, sociaux, énergétiques et économiques du 21ème siècle.

Pour donner plus de poids à la nécessaire transition écologique et à la démocratie locale, les écologistes clermontois vous invitent à construire ensemble un programme et à constituer une liste aux prochaines municipales.

Face au chômage et à la précarité, on n'entend guère que la perpétuelle invocation de la croissance et de la compétition entre territoires, alors que la solution réside dans le soutien à une économie locale durable : circuits courts, artisanat, services de proximité, énergies renouvelables, économie sociale et solidaire, construction de logements...

Face à la précarité énergétique dont sont victimes de plus en plus de nos concitoyens, il est temps de lancer un ambitieux plan, créateur d'emplois, de réhabilitation

thermique des logements. Innovation et volontarisme sont là aussi indispensables.

La pollution urbaine de l'air que nous respirons ne cesse de croître. Les transports en commun ne sont pas encore assez développés et efficaces pour nous inciter à délaisser nos voitures ; le piéton et le cycliste doivent trouver des parcours plaisants et sécurisés dans notre ville où la nature aurait la place qu'elle mérite. .

Vous demandez une agriculture de proximité, de qualité, des marchés conviviaux. Mais ce sont d'immenses centres commerciaux, temples de la consommation, qui fleurissent et tuent à petit feu la vitalité de nos commerces de quartier et de nos rues.

Quant aux déchets et au gaspillage, malgré vos aspirations et notre opposition, nous allons avoir un incinérateur départemental, surdimensionné, polluant et très onéreux qui sera inutile dès que de meilleures pratiques de tri et de recyclage seront appliquées.

Vous aspirez au partage, à la coopération, à la proximité, mais nous assistons à la centralisation du pouvoir, à la promotion d'une métropole qui éloignera toujours plus les citoyens des lieux de décision.

Ce sont de nouvelles énergies, dont Clermont-Ferrand a besoin pour bâtir un avenir plus écologiste et solidaire. Notre ville a besoin d'une démocratie réellement collaborative pour mieux faire émerger et concrétiser ses projets économiques, sociaux, environnementaux et culturels, marqués par la créativité et la solidarité envers les plus démunis.

Pour affronter les enjeux d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain : Engageons la transition ! Portons ce projet collectif ! Construisons-le ensemble ! Proposons une équipe écologiste ! C'est le sens de cet appel clermontois !

Nous invitons à nous rejoindre toutes et tous, acteurs engagés dans la vie sociale, associative, politique, économique, culturelle, universitaire, sportive, tous les citoyens et citoyennes, qui se situent clairement dans le camp du progrès social, de la démocratie locale, de la construction d'une ville écologique attentive au bien-être des habitant-e-s, de toute origine et de tous les âges.

rendez-vous sur <http://puydedome.eelv.fr/>
ou écrivez-nous à puydedome@eelv.fr
ou EELV 63 - 11 rue des Deux-Marchés - 63000 Clermont-Ferrand

La transition, à quel échelon ?

(suite de la page 9)

d'autonomie, de résilience et de « symbiose » avec son environnement naturel.

2- Efficacité et optimisation de l'usage des ressources : penser l'efficacité énergétique et mener la chasse au gaspillage implique également :

- de penser la production d'économies d'énergie dans la continuité de la production d'énergie : les futurs services publics d'efficacité énergétique produiront aussi bien des kilowatts que des négawatts (*ceux qui sont économisés*), et donc non plus des quantités d'énergie, mais une certaine qualité d'énergie, une efficacité pesant aussi bien sur l'offre que sur la demande. Or, une telle ambition ne peut s'envisager qu'à une échelle fine et pertinente, celle d'un territoire cohérent.

- d'appliquer le principe de subsidiarité énergétique : la priorité est donnée aux énergies produites localement (complétées, si nécessaire, par des apports extérieurs).

- d'œuvrer enfin à la gestion d'un bien commun, celui des cycles énergétiques d'un territoire, et de la durabilité de leur utilisation sur le long terme.

3- Renouvelables et logiques de flux : penser en termes de flux énergétiques, c'est lier pro-

duction et consommation de l'énergie sur le long terme.

« Les consommateurs doivent devenir des acteurs de l'énergie au sein de collectivités organisées pour relever les défis de la maîtrise de la demande et de la décentralisation de la production d'électricité, explique le CLER, réseau pour la transition énergétique. Le réseau de distribution constituera le lien entre citoyens et production. Il devra faire l'objet d'une gestion rigoureuse, cohérente avec les politiques du territoire définies par les élus des collectivités. Ces dernières doivent pour cela avoir enfin la possibilité de reprendre en main la compétence que leur confère la loi. » Et donc de créer des entreprises locales de distribution, aujourd'hui interdites par la loi.

A cet impératif lourd de décentralisation et de forte autonomie locale, les résistances sont nombreuses dans un pays à la culture aussi étatiste que la France. A la décentralisation énergétique, on reproche souvent le risque de la disparition du prix unique appliqué sur le territoire national, via le principe de péréquation. Or, si monopole n'implique pas péréquation, péréquation n'implique pas monopole. Aussi décentralisation de l'énergie et péréquation énergétique pourraient-elles se conjuguer.

François Skvor

Du MOX au Blayais : une décision incompréhensible !

Par un décret du 28 mai signé de Jean-Marc Ayrault et de Delphine Batho, le Gouvernement a autorisé EDF à utiliser du combustible MOX dans les réacteurs 3 et 4 de la centrale du Blayais. **Cette autorisation, d'apparence technique, est en réalité un acte politique très négatif.**

Le MOX, combustible composé en partie de plutonium, est environ trois cent mille fois plus radioactif qu'un combustible neuf classique. Sa toxicité est extrême, ce qui constitue un facteur majeur d'aggravation en cas d'accident. Le recours au MOX induit de nombreux inconvénients en termes d'exploitation et de transport et un surcoût pour EDF. Les déchets produits sont plus radioactifs que ceux d'un combustible classique et requièrent un traitement spécifique. Pour l'ensemble de ces raisons, de nombreux pays n'utilisent pas de MOX dans leur réacteur. Et depuis 2011, AREVA est le seul producteur de MOX dans le monde.

La centrale du Blayais, située en plein cœur des vignobles bordelais, a été inondée le 27 décembre 1999, frôlant un accident majeur. Elle est considérée comme une centrale particulièrement dangereuse.

Le MOX est porté par les promoteurs du nucléaire, qui veulent développer les réacteurs de « 4ème génération » pour lesquels le plutonium est indispensable. Ils protègent la filière du MOX coûte que coûte, y compris si cela doit se faire au détriment de la gestion des déchets, des comptes d'EDF et surtout de la sûreté nucléaire.

EELV se souvient de l'intervention du lobby nucléaire pour tenter de faire supprimer une phrase de l'accord PS-EELV après sa signature : « nous engagerons (...) une reconversion à emploi constant de la filière du retraitement et de fabrication du MOX (...) ».

EELV dénonce la signature de ce décret pris sous la pression du lobby nucléaire, sans la moindre concertation, ni respect pour ses partenaires.



Salut Jacques BLAIZE,

Ta ligne intransigeante

en matière de justice environnementale et sociale indiquait un chemin à suivre, un objectif à ne pas perdre de vue.

Ton orientation, d'une grande honnêteté intellectuelle, nous servira de boussole pour poursuivre nos engagements écologistes.

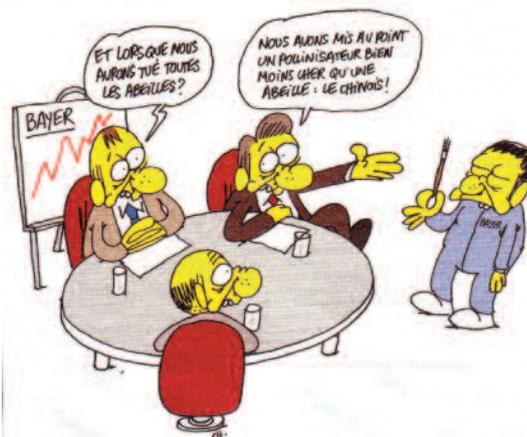


Le 25 mai 2013 a eu lieu une journée mondiale de manifestation contre Monsanto

TERRE EN DANGER :
Face à la voracité de Monsanto faisons entendre nos voix !

Nous refusons d'être mis devant le fait accompli d'une pollution génétique et chimique de notre environnement et de notre santé !

<http://www.combat-monsanto.org>



Samedi 29 juin 2013

Journée régionale de rencontre

à Pont-du-Château

avec Pascal DURAND, secrétaire national

EELV prépare sa "conférence bilan", conformément à la motion de synthèse votée au 1er congrès d'EELV en juin 2011 stipulant que "les écologistes organiseront chaque année une Conférence de bilan réunissant les forces sociales, syndicales, associatives afin de conduire de manière conjointe une évaluation de l'état d'avancement" du contrat de mandature.

Elle sera composée de trois parties :

- 1 - Un état d'avancement des engagements selon une grille thématique
- 2 - Des cahiers de débats des adhérents et coopérateurs EELV avec des personnalités extérieures locales ou nationales
- 3 - Une plénière et un forum aux JDE de restitution des débats en région

C'est dans le cadre du second volet de ce programme que s'inscrit cette journée.

Les débats s'appuieront sur notre programme «Vivre mieux», l'Accord EELV-PS : et les «60 engagements de François Hollande».



VERTS AUVERGNE
 Journal trimestriel
 du parti EUROPE ECOLOGIE
 LES VERTS
 Région AUVERGNE
 11 rue des Deux Marchés
 63000 Clermont-Ferrand
 tél. 04 73 91 02 73

Jun 2013
 2 € N° 56

Département de Membre CLERMONT-FERRAND CTC



PRESSE
 DISTRIBUÉE PAR
 LA POSTE

Journées d'été des écologistes

L'année qui s'annonce nous laisse entrevoir de grands événements : le congrès pour élire le secrétariat national d'EELV, des municipales, des européennes... et des combats de toutes sortes ! Les Journées



d'été sont le lieu du rassemblement, de tous les débats, l'étape indispensable de vacances réussies pour une année militante tout en motivation.

Les Journées d'été sont ouvertes à tou-te-s, adhérent-e-s ou non, curieux-ses... Elles auront lieu à Marseille du jeudi 22 août au samedi 24 août 2013, à l'université Marseille St-Charles.

En effet, c'est la bouillonnante Marseille, capitale européenne de la culture, qui va nous accueillir cette année. Au coeur de la cité phocéenne, à quelques minutes à pied de la Canebière, l'université de Saint-Charles, située à côté de la gare, est le lieu idéal pour découvrir toutes les écologies au soleil du midi.

Avec plus de 5 plénières, rassemblant à chaque fois plus de 2000 écologistes; Des dizaines de forums, pour approfondir les sujet qui ont fait ou qui feront l'actu; Et près d'une centaine d'ateliers pour analyser en détail les débats, mais également apprendre à utiliser des outils, et toujours mieux comprendre le monde...

Ateliers, débats, concerts, animations, buvette et restaurateurs ambulants, visites et actions militantes... On ne connaît pas encore tout le programme mais cette année, Marseille va voir la vie en vert!

S'inscrire sur <http://jde.eelv.fr/sinscrire/> et nous contacter pour les forfaits solidarité, le co-voiturage et toutes infos.

Journal trimestriel des Verts Auvergne
 Tirage 2000 exemplaires
 ISSN 1260934 X ; CPPAP 0114 P 11214
 Abonnement : 7.20 € par an
 Directeur de la Publication
 Yves REVERSEAU
 Directeur de la Rédaction
 Gérard MATICHARD
 Secrétaire de Rédaction
 Dominique DUMAZEL

Contactez-nous :
auvergne@eelv.fr
<http://auvergne.eelv.fr>
 ou envoyez le coupon ci-dessous à
 EUROPE ECOLOGIE VERTS AUVERGNE
 11 rue des Deux-Marchés
 63000 CLERMONT-FERRAND

M.....
 Adresse.....

 tél ou mail
 désire
 - s'abonner au journal des Verts Auvergne au prix de 7.20€/an
 - adhérer au parti Europe Ecologie Les Verts
 - Souhaite soutenir les EELV et fait un don de€ par chèque à l'ordre de l'association de financement d'EUROPE ECOLOGIE LES VERTS AUVERGNE